

On voit mieux avec ses deux yeux qu'avec un seul ...

Cher collègue,

Malgré les efforts portés sur la sécurité, l'inattention reste l'une des principales causes d'accidents sur le lieu de travail. C'est pourquoi, dans le cadre de cette action, nous avons décidé de nous arrêter sur les conséquences d'un accident du travail, tant au niveau professionnel que dans la vie privée.

Surtout les moments où il y a (plus) de(s) personnes inexpérimentées au travail, il est d'autant plus important de faire en sorte que chaque employé, nouveau ou temporaire, vieux ou jeune, soit au courant de tous risques possibles et des prescriptions de sécurité qui sont parfois vitales.

Le message est donc clair; il faut, toujours et partout, aussi bien sur son lieu de travail que celui de ces collègues, ainsi qu'à l'extérieur être vigilant.

Et faire attention qu'on utilise toujours la protection adéquate !



Femke travaillait dans une entreprise de fabrication d'aliments. Elle connaissait bien son boulot, mais ne comprenait jamais pour quel raison on insistait qu'elle porte des lunettes de sécurité, jusqu'au moment où une bouteille d'acide citrique concentré lui a échappé des mains et s'est brisée au sol. Une goutte a atterri dans son œil et on a dû l'hospitaliser. Quelques mois plus tard, sa vue était partiellement guérie mais elle devra à jamais porter les lunettes noires. En outre, elle devra dès-à-présent subvenir seule à ses besoins par un revenu de substitution beaucoup moins élevé que ce que lui rapporté son salaire.

Vous désirez limiter autant que possible la probabilité d'un tel accident ? Suivez alors les prescriptions de sécurité et utilisez toujours les moyens de protection adaptés.

Si nécessaire, demandez conseil à votre responsable si vous n'êtes pas certain des conditions requises dans votre cas.

Recevez nos salutations distinguées,

La Direction